
Réalisation d'une campagne de concassage des déchets inertes sur l'installation de stockage d'Épinal Razimont

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Dé

6, Allée de la Voivre

88000 pinal

[Voir le site internet](#)

Xavier Flament

xavier.flament@sicovad.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets (SICOVAD) gère un réseau de 11 déchèteries qui a reçu en 2010 près de 5 400 tonnes de déchets inertes. Ceux-ci sont habituellement transportés par les services du SICOVAD vers un exutoire unique, le Centre de stockage de déchets inertes d'Épinal Razimont où ils sont enfouis sans prétraitement particulier.

Cette installation est propriété du SICOVAD et est également exploitée par ses services. Elle accueille des déchets inertes issus d'apports effectués directement par de "gros producteurs" publics et privés afin de ne pas encombrer inutilement les déchèteries.

En 2010, dans la perspective de la valorisation des déchets inertes, le SICOVAD décide de faire appel aux services d'un prestataire afin de procéder au concassage des déchets inertes sur site. Le produit de ce concassage est prévu pour être utilisé comme matériau de remblai, en substitution de matériaux vierges, directement utilisable sur place pour la stabilisation d'une plate-forme destinée à recevoir le parc à bennes ouvertes des déchèteries du SICOVAD.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette opération est de vérifier, dans un premier temps, la faisabilité du concassage des déchets inertes géré par le SICOVAD en vue de leur valorisation in situ.

Résultats quantitatifs

- Le stock de déchets inertes à concasser a été évalué à 1 200 tonnes (600 m³),
- 20 heures de travail à la pelle à grappin ont été nécessaires afin de trier le tas au fur et à mesure des apports (extraction d'indésirables : bois, plastique...),
- Le chantier de concassage et de mise en œuvre du concassé a duré 3 jours,
- 700 tonnes de matériaux concassés de qualité "remblai" ont pu être produites et utilisées sur place (étalés sans compactage en une couche de 0,20 m),
- 500 tonnes de fines (mélange terre-sable) ont été enfouies sur le centre de stockage de matériaux inertes.

Résultats qualitatifs

Le résultat qualitatif laisse apparaître :

- une forte proportion de fines non valorisées due à un tri initial insuffisant, à la fois au moment du vidage des bennes de déchets inertes et lors du tri à la pelle à grappin.
- une surface de stockage à revoir : composée d'une couche de 0,20 m, constituée à partir de matériaux concassés en qualité "remblais", elle s'avère insuffisante pour assurer le stockage des bennes dans de bonnes conditions (des ornières réapparaissent au bout de quelques semaines).

MISE EN OEUVRE

Planning

- Préparation et validation de l'opération : avril-mai 2010
- Constitution du stock de déchets inertes à concasser : juin à octobre 2010

L'opération a nécessité la constitution préalable d'un stock, sous forme de "cordon", sur le centre de stockage pendant environ 5 mois puis un tri de celui-ci à l'aide d'une pelle à grappin au fur et à mesure des apports; cette opération a été effectuée avec le matériel du SICOVAD affecté à la station de transit voisine.

- Réalisation de la campagne de broyage : octobre 2010

- Valorisation in situ des déchets broyés : octobre 2010

Moyens humains

- Gérard CORNU, Responsable des équipements : Conception de l'opération
- Xavier FLAMENT, Chargé de mission COT : Suivi de l'opération
- Alain ROUSSEY, Directeur du SICOVAD

Moyens financiers

Prestation supportée par le SICOVAD dans le cadre de son budget de fonctionnement.

L'opération n'a donné lieu à aucune aide financière.

Après mise en concurrence, le prestataire retenu a travaillé "au forfait" pour un montant de 4 120 € HT (4.927,52 € TTC) selon le détail suivant :

- Installation de chantier : 500 € HT
- Concassage des matériaux (y compris concasseur, pelle avec chauffeur) : 3 120 € HT
- Chargeur sur pneus pour déstockage : 500 € HT

- Coût total avec tri à la pelle (20 heures à 50 € /heure soit 1.000 €) : 5 120 € HT (5 197 TTC)

- Coût final à la tonne : 8,46 € TTC / tonne de matériau concassé en qualité "remblai".

- Gain par rapport à l'achat et à la livraison sur site de matériau vierge de qualité comparable : environ 2,50 € TTC / tonne

Moyens techniques

Partenaires mobilisés

Société MOLINARI Travaux publics à Cornimont (88)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui (avec recommandations ci-dessous)

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

L'opération a tiré parti de plusieurs points forts :

- l'existence sur le centre de stockage de déchets inertes d'une place suffisante pour y constituer un cordon de stockage de déchets inertes durant 5 mois,
- la proximité d'autres installations du SICOVAD avec leurs matériels d'exploitation (pelle, chargeur télescopique...),
- l'existence de plusieurs prestataires locaux aptes à effectuer du concassage de matériaux inertes,
- l'existence d'un exutoire sur place à la fois pour les matériaux concassés et les déchets non valorisables.

- Si le SICOVAD est amené à renouveler ce type d'opération, il devra :

- être plus vigilant quant à la qualité des déchets à concasser en dirigeant directement vers le centre de stockage les bennes de déchets inertes au contenu majoritairement non valorisable essentiellement en raison de la présence de terre,
- être plus précis dans la qualité du tri des déchets stockés opéré avec la pelle à grappin,
- envisager une valorisation plus noble et rémunératrice qu'un remblai de plate-forme, si la qualité des matériaux concassés le permet et si les besoins internes sont satisfaits (vente aux communes membres ?),
- avoir une réflexion sur le taux de fines non valorisables à l'issue de la campagne de concassage.

- Si cette nouvelle filière devient pérenne, elle devra :

- être structurée à l'instar de ce qui a été réalisé pour la plate-forme de compostage sur les points suivants : approvisionnement, process et équipements, produits et tarifs, communication,
- étudier une réorganisation de son réseau de déchèteries avec la mise en place de deux bennes à déchets inertes par site (déchets valorisables / déchets non valorisables),
- déclarer au besoin cette activité permanente dans le cadre de la réglementation "Installations Classées",
- délimiter des zones de stockage et de travail sur le centre de stockage,
- s'équiper de matériel approprié (pince de tri pour la pelle, chargeur à pneus...),
- former le personnel d'exploitation,
- viser l'obtention de normes produits,
- communiquer sur l'opération (vis-à-vis des médias et des élus en ce qui concerne la contribution au développement durable et local et vis-à-vis des usagers en ce qui concerne les consignes de tri).
- réaliser un suivi spécifique de l'activité (bilan matière et financier).

Mots clés

DECHETERIE | INVESTISSEMENT | DECHET INERTE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions